

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

A RETIRER
DES
108 HEURES !!

Actualités et questions diverses

Ces réunions sont de droit (même pour les stagiaires).

Pour rappel ou info, chaque enseignant·e a le droit de participer
à 3 demi-journées d'information syndicale
par année scolaire (soit 9 heures).

18H30

**MARDI 26 MAI
2026**

BOURSE DU TRAVAIL D'ANGERS

14 Place Imbach



**réunion ouverte à tou·t·es les collègues,
syndiqué·es et non syndiqué·es**
permanence syndicale tous les jeudi
contact@sudeducation49.org

06 13 12 99 21